



**POUR S'INSTALLER EN ELEVAGE CAPRIN**  
(et accéder aux aides à l'installation)

**LE CFFPA Olivier de Serres VOUS ACCOMPAGNE**

**Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole de niveau IV (BPREA)**

**STRUCTURE ET CONTENU DE LA FORMATION:**

Elle comporte 12 "unités capitalisables" réparties en (1 092h):

- 2 unités nationales générales (UCG), communication, mathématiques, informatique, biologie, écologie, environnement, écosystèmes agricoles, garantissent le niveau de la formation (210 h)
- 6 unités professionnelles (UCP) diagnostic global, étude du territoire, gestion du travail, gestion administrative et financière, commercialisation et étude du projet (392 h)
- 2 unités techniques au choix (UCT), production, transformation et services (420 h)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale (UCARE) correspondant au projet de chacun (70 h).

Le CFFPA bénéficie sur le domaine Olivier de Serres de la présence de la ferme expérimentale caprine de la Région Rhône-Alpes qui constitue pour la formation un support pédagogique complétée par un réseau d'éleveurs et d'acteurs de la filière caprine (105 à 315 h).



**ACCES A LA FORMATION**

- Avant l'admission, un positionnement permet de vérifier l'adéquation entre votre demande, nos possibilités d'offre de formation et votre situation administrative, rentrée prévue mi septembre ou novembre.

**REMUNERATION**

- Les stagiaires bénéficient de la législation en vigueur concernant la formation continue. Elle varie selon les antécédents professionnels et la situation à l'entrée du stage: AFR, CIF...

**PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE**

- Assurée par le Conseil Régional, les fonds d'assurance formation, l'autofinancement.

**INDIVIDUALISATION DU PARCOURS DE FORMATION**

- Selon la situation des candidats, la formation peut-être suivie en totalité ou en partie.
- une production principale: caprin-bovin lait, ovin-bovin viande, viticulture, arboriculture, maraîchage ;
- une ou plusieurs activités complémentaires: transformation des fruits, fabrication fromagère, œnologie, accueil à la ferme, etc.
- Tout ou partie du parcours peut être effectué à distance par informatique (FOAD)

Ce système donne la flexibilité nécessaire à la construction d'un parcours individualisé de formation (PIF). Il est construit avec chaque stagiaire en tenant compte du profil et du projet de chacun.

**Votre dossier :**

- Copie de la carte d'identité
  - 1 Photo d'identité
  - Curriculum Vitae
  - 1 Copie des diplômes
  - Certificats de travail ou de stage
  - Bulletins de salaire (justifiant de 910 heures sur 12 mois )
  - Certificat d'affiliation MSA
  - 4 enveloppes timbrées à votre adresse
  - Relevé d'identité bancaire
  - Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
  - Frais de dossier 20 € (hors DE) et 30 € frais d'inscription à la plate forme informatique
  - Une attestation de votre assurance vous permettant de transporter d'autres personnes dans le cadre de votre formation (travail)
- Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui.**

*Renseignements & inscriptions :*

**CFFPA Olivier de Serres-  
Domaine du Pradel  
07170 MIRABEL**

**Tél : 04 75 36 71 80**

**Fax : 04 75 36 76 02**

[cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)

<http://epl.aubenas.educagri.fr>

